

RELEVÉ DE DECISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 23 septembre 2013

Présents

> Membres fondateurs

- CNRS : Brice KERBER (représentant Alain FUCHS)
- École des Ponts ParisTech : Armel de La BOURDONNAYE, Gilles ROBIN, Serge PIPERNO
- ENVA : Marc GOGNY
- ESIEE Paris : Dominique PERRIN
- IFSTTAR : Hélène JACQUOT-GUIMBAL
- INSERM : Marie-Pascal MARTEL (représentant André SYROTA)
- UPEMLV : Gilles ROUSSEL, Frédéric MORET, Damien LAMBERTON
- UPEC : Luc HITTINGER, Christian CUESTA, Lucie GOURNAY

> Personnalités qualifiées :

- CEA : Bernard BIGOT
- UPE : Bernard DIZAMBOURG, président
- UPE : Benoît LESAFFRE, vice-président

> Membres associés administrateurs

- CSTB : Hervé CHARRUE (représentant Bertrand DELCAMBRE)
- ENSA VT : Alain DEREY
- EFS : France NOIZAT-PIRENNE (représentant François TOUJAS)
- IGN : Denis PRIOU (représentant Pascal BERTEAUD)

> Personnels enseignants-chercheurs : Isabelle COLL, Geneviève MARIGNAC

> Personnels d'UPE : Auziria MENDES

> Doctorants : Johann NICOD

> Invités permanents :

- EIVP : Régis VALLÉE
- ENSA Paris-Malaquais : Joël SAKAROVITCH (représentant Nasrine SERAJI)
- ESTP : Florence DARMON
- MEDDE : Patrice BUESO (représentant le secrétaire général)
- Rectorat : Marie-Louise COFFRE (représentant Florence ROBINE, rectrice de l'Académie de Créteil, Chancelier des Universités)
- UPE : Nelly TOCKO, agent comptable

> Invités :

- UPE : Micheline BARTHOUT, vice-présidente à la formation
- UPE : Bernard LAPEYRE, directeur du département des études doctorales
- UPE : Philippe AVRIL, directeur des services
- UPE : Monika BLANC, responsable affaires générales
- (pour le point 5) : Claude ARNAUD, président d'EFFICACITY

Absents/excusés

- ADVANCITY : Ghislain du JEU
- ANSES : Marc MORTUREUX
- Conseil Régional d'Ile-de-France : Jean-Paul HUCHON
- ENSA Paris-Belleville : Florence IBARRA
- FCBA : Georges-Henri FLORENTIN
- INA : Mathieu GALLET
- Doctorants : Bertrand WODOCIAG
- Personnels enseignants-chercheurs : Christian SOIZE

1. Approbation du compte-rendu du conseil du 17 juin 2013 (décision)

Le compte-rendu du conseil d'administration du 17 juin est approuvé à l'unanimité.

2. Points budgétaires

2.1. Budget rectificatif 2013-2 (décision)

Le budget rectificatif 2013-2 portant augmentation des dépenses et des recettes des budgets des Labex portés par UPE d'un montant de de 418 497 euros, et relatif :

- au financement en provenance de l'ANR dans le cadre de la comptabilisation des dépenses et recettes suivant la méthode de l'avancement,
 - au financement de projets de recherche du Labex Futurs Urbains dans le cadre de ses partenariats avec le Conseil général de Seine-et-Marne et avec l'EPAMarne,
- est approuvé à l'unanimité.

2.2. Suivi de l'exécution budgétaire en recettes et en dépenses (information)

L'exécution des dépenses et recettes de fonctionnement au 30 juin 2013 et leur estimation pour le second semestre sont présentées. L'exécution prévisionnelle sur l'année est équilibrée et proche des prévisions du budget primitif.

2.3. Montant du prix de thèse (pour décision)

Le montant du prix de thèse d'Université Paris-Est est fixé à 1 200 euros en 2013.

3. Actualités de l'enseignement supérieur et de la recherche (information)

La nouvelle loi sur l'enseignement supérieur et la recherche du 22 juillet dernier a transformé les PRES en communautés d'universités et d'établissements.

Pour Université Paris-est, il convient d'engager une réflexion institutionnelle et stratégique en associant tous les acteurs. Le Président propose de présenter lors d'un prochain conseil une feuille de route relative à l'organisation du travail sur ces deux thèmes.

4. Evolution du Centre d'études pour l'emploi (CEE) (information)

Le CEE est un établissement public administratif sous cotutelle des ministères chargés de la recherche et du travail. Il a pour mission de produire des recherches et connaissances susceptibles

d'éclairer l'action des pouvoirs publics et des acteurs économiques et sociaux, dans le domaine de l'emploi. Cette structure est appelée à évoluer, le cas échéant au sein d'Université Paris-Est.

5. Efficacity : organisation et programmes scientifiques (information présentée par Claude Arnaud)

Le projet Efficacity sur l'énergétique urbaine a donné lieu à la création d'une SAS en juillet dernier. Il bénéficie du soutien de l'ANR, dans le cadre du Programme Investissements d'Avenir, avec un conventionnement qui sera signé en octobre.

Ce projet associant chercheurs des secteurs public et privé relève d'une démarche systémique de l'efficacité énergétique à l'échelle de la ville intégrant les flux de personnes et de biens.

Le 23 septembre 2013

Le Président



Bernard Dizambourg

